

BLE

N°13

MAI 81

bulletin de liaison des élus

commission paritaire
1849 D73

BULLETIN D'INFORMATION DES ELUS UNEF
11 rue godot de mauroy 75009 PARIS



DIRECTEUR DE PUBLICATION Didier SEBAN REDACTEUR EN CHEF Anne-Marie LAURENT

TOUS ENSEMBLE A LYON

Nous voilà à la Conférence Nationale.

De toutes les Universités de France, nous sommes venus à Lyon pour débattre pendant deux jours.

Nous allons discuter de la situation nouvelle créée à l'issue de l'élection du 10 Mai, de ce que cela représente pour nous étudiants, comme espoir de voir les choses changer, dans notre vie, dans nos études.

Avec de nouvelles perspectives, nous avons un projet important pour les étudiants, pour l'UNEF ; nous voulons participer au changement et avec les 4 axes nous nous donnons les moyens de le faire.

Nous partons pour cela de ce que nous avons fait bouger cette année chez les étudiants, des luttes que nous avons menées, du courant de solidarité que l'UNEF a créé et qui se développe.

Avec les 4 axes, en définissant précisément nos revendications, nous donnons un contenu à l'espoir ; avec la nouvelle situation, nous pouvons remporter rapidement des acquis pour lesquels nous nous battons depuis longtemps et sur lesquels Saunier n'a jamais ouvert de concertations. Au contraire, elle a toujours bafoué nos exigences, ignorant le syndicat des étudiants.

L'UNEF veut prendre toutes ses responsabilités en s'adressant au nouveau ministre pour négocier sur ce qu'il nous faut obtenir tout de suite pour une rentrée universitaire qui se fasse dans de bonnes conditions.

Dans le même temps, nous lançons un grand débat chez les étudiants.

Cette Conférence Nationale en est une étape importante. Porteurs des débats qui auront eu lieu, nous allons rentrer dans nos facs plus forts, plus convainquants.

En faisant des comptes-rendus de la Conférence, en tenant les résultats d'exams et les chaînes d'inscription, nous allons continuer.

Plus que jamais, les étudiants ont besoin d'être forts et unis, avec l'UNEF, ils ont tous les moyens d'y parvenir.

Notre Conférence leur lance un appel à se syndiquer, à se rassembler dans l'UNEF pour prendre toute leur place dans le changement.

Catherine LEGER
Secrétaire à l'Organisation.

Programme de la conférence

JEUDI 28 MAI

- 9 h Validation des mandats
9 h 30 Introduction présentée par
Didier SEBAN, Président de l'UNEF
Discussion
13h 30 Repas
14h 15 Discussion
17h Intervention des organisations
françaises
18h Discussion
19h 30 Repas
20h 30 Discussion
21h 30 Soirée de solidarité avec le
Salvador

VENDREDI 29 MAI

- 9 h Commissions par secteur d'étude
9 h 30 Débat en commission (sur les
propositions de l'UNEF dans chaque sec-
teur d'étude)
12h Repas
13h 30 Discussion
16h-18h Adoption du texte sur les reven-
dications des étudiants
18h 30 Conclusion

◆ Les amendements sont à déposer auprès de
la tribune jusqu'à Jeudi 18 heures.

◆ NOUS VOUS SIGNALONS QUE LES DELEGATIONS
DE MARSEILLE ET LILLE VENDENT DES
BADGES, CELLE DE MONTPELLIER DE LA
PATISSERIE, CELLE DE TOULOUSE DES
PETITS SACS ...

pour t'informer abonne toi au BLE

Depuis MARS 1980, ce sont 13 numéros
Bulletin de Liaison des Elus qui ont été
publiés. Elaborés pour les élus, les res-
ponsables de Groupe d'Etude, ils ont cons-
titué pour eux un bon moyen d'information
ainsi qu'un outil de travail.

Cette année, nous voulons faire mieux
encore: mettre en place un bulletin bi-men-
suel, qui, imprimé sur TETRAPOLY, permet-
trait une meilleure circulation de l'infor-
mation dans notre syndicat.

Au sommaire: l'activité de l'UNEF
à tout moment, les expériences d'élus, les
luttés menées, les initiatives des Groupes
d'Etude, l'activité de leurs responsables,
les communiqués de presse du R.N., les
extraits de Journal Officiel, l'activité
internationale, les rencontres avec les
organisations françaises, les comptes-rendus
de CNESER et de CNOet bien sur, une
rubrique pour permettre à chaque abonné de
s'exprimer.

Pour cela, seul l'abonnement de tous
nos élus et responsables peut permettre
tirage et envoi régulier.

AUSI, DES LA CONFERENCE NATIONALE, ABONNE
TOI AU B.L.E. EN PRENANT TA CARTE 81/82.

L'abonnement est de 15 Frs pour
l'année. S'abonnent prioritairement tous
les élus (UER, Universités, CROUS, commissions
paritaires...), les responsables de Groupe
d'Etude, les membres des Bureaux d'AGE
mais aussi plus largement les syndiqués
qui désirent recevoir l'information.

LES TALONS D'ABONNEMENT SONT A REMETTRE
AVEC LA SOMME DE 15 Frs A Anne Marie
LAURENT ou A Catherine LEGER.



NOM:
PRENOM:
ADRESSE:
UNIVERSITE:
RESPONSABILITE: ...
ELU A:
UER: ANNEE:

**VOICI LA LETTRE DE DIDIER SEBAN
ADRESSÉE LE 25.5.81 À ALAIN SAVARY
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur, en tant que Président de l'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) de solliciter une entrevue.

Vous le savez, les étudiants ont eu à faire face et à combattre depuis des années un ensemble de mesures de la part des précédents gouvernements ; mesures qui ont remis en cause de façon importante notre droit aux études.

La sélection sociale constitue le fondement de l'Université d'aujourd'hui. L'augmentation des tarifs universitaires, le démantèlement des Oeuvres Universitaires ont multiplié les obstacles financiers pour des dizaines de milliers d'étudiants, les contraignant souvent à l'abandon.

L'étranglement financier des Universités, les différentes réformes de l'enseignement ont porté des coups importants contre la qualité de formation. Dans le même temps la politique de l'emploi menée par les gouvernements précédents a mis des milliers de diplômés dans l'impossibilité de trouver un emploi.

Enfin, la remise en cause des droits des étudiants a constitué un axe majeur de la politique de Madame SAUNIER-SEITE. La mise en place de la loi Sauvage, la façon dont Madame le Ministre traitait les élus étudiants ont fait reculer d'une façon sérieuse la démocratie à l'Université.

Les attaques contre les droits syndicaux, en particulier contre l'UNEF, ont aggravé cette situation ; les discriminations notamment en matière de subventionnement ont été érigées en règle.

Depuis le 10 Mai, les étudiants attendent avec espoir un changement important de la politique menée à l'Université.

L'Union Nationale des Etudiants de France, largement majoritaire à toutes les élections touchant les Universités, et notamment aux dernières élections au CROUS, souhaite au plus vite participer à la mise en place d'une nouvelle politique pour l'Enseignement Supérieur.

L'UNEF qui a été la seule organisation étudiante à prendre ses responsabilités en appelant à voter François MITTERRAND le 10 Mai, souhaite donc que des négociations s'ouvrent rapidement et est prête à y participer à tout moment.

Nous pensons que des mesures urgentes doivent être prises pour permettre que la rentrée s'effectue dans de bonnes conditions.

Ces mesures les plus urgentes sont :

- L'abrogation de la loi Sauvage et du quorum,
- L'attribution d'un collectif budgétaire aux Universités,
- Le maintien, le rétablissement, la création des formations utiles au pays,
- Le maintien du pouvoir d'achat des bourses,
- Le blocage des tarifs des Oeuvres Universitaires,
- Le blocage des tarifs des droits d'inscription,
- L'abrogation des mesures racistes contre les étudiants étrangers.

Dans le même temps, des négociations doivent à notre avis se dérouler sur des questions relatives aux problèmes de la sélection sociale, de la formation et de l'emploi ainsi que des droits des étudiants.

Dans toutes les Universités aujourd'hui, les étudiants débattent de ces mesures, des propositions que fait l'UNEF.

Nous souhaitons donc pouvoir vous rencontrer au plus vite pour débattre de ces propositions et pour donner une réponse à l'attente de changement des étudiants.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Didier SEBAN
Président de l'UNEF,
Membre du Conseil Supérieur
de l'Education Nationale.

REVOLTANT !

Tel est le premier mot qui vient à l'esprit lorsqu'on voit le cynisme du gouvernement Thatcher face au problème de l'Irlande du Nord. Révoltante c'est bien ce qui caractérise la situation de cette partie de l'Ile. Séparée du reste de l'Ile elle est peuplée de protestants descendants des colons britanniques et de catholiques. Mais l'opposition religieuse si elle est constamment ravivée par le pouvoir britannique n'est qu'un prétexte. La réalité c'est que les catholiques irlandais du nord sont considérés comme des citoyens de second zone.

De plus, ils sont plus durement frappés par la crise, le chômage, l'inégalité devant l'accès aux études, etc... Et comme si cela ne suffisait pas les irlandais du nord sont massivement victimes de brimades, de provocations dans le même temps où les fanatiques protestants agissent impunément. L'armée britannique se comporte comme une véritable armée d'occupation. La révolte est vivace et vient de loin.

Depuis la partition de l'Ile en 1922 sous prétexte que les protestants étaient majoritaires en Ulster - zone qu'ils avaient industrialisée. Cette révolte continue aujourd'hui, tant les catholiques d'Irlande du nord veulent voir leurs droits reconnus et jouissent d'un soutien grandissant. Face à ce mouvement, les gouvernements britanniques ont toujours opposé la brutalité, la violence.

Pour obtenir le statut de prisonniers politiques, des prisonniers républicains ont décidé d'entamer à quatre une grève de la faim. Lorsque l'un d'entre-eux meurt, un autre le remplace. Quatre hommes, jeunes, sont morts déjà. Il faut dénoncer ces crimes, faire connaître la vérité sur l'Irlande du nord, combattre cette campagne de désinformation qui tente de présenter cette lutte comme celle de fanatiques religieux.

La Conférence Nationale sera certainement amenée à prendre une décision en ce sens. Il faut que dans toutes les Universités, les AGE de l'UNEF organisent la protestation des étudiants. Le sentiment de révolte des étudiants doit se transformer en solidarité active. Il faut que ce cri monte toujours plus haut :

**liberté pour les
irlandais !**

L'unef en Pologne

Du 12 au 17 Mai dernier, Gilles BOITTE, secrétaire international, membre du Bureau National, s'est rendu en Pologne. Au nom de l'UNEF, il a rencontré différentes organisations polonaises. Voici le compte-rendu de cette visite.

Depuis Août 80, la Pologne a occupé bien souvent la une de l'actualité internationale. Les étudiants français ont suivi tous ces événements. Il était logique que le syndicat s'intéresse de près au mouvement en cours et notamment au niveau étudiant.

Une visite de la SZSP (Union Socialiste des Etudiants Polonais) prévue bien avant les événements de GDANSK en fut la première occasion. Les relations traditionnellement bonnes que nous entretenons avec cette Union nous ont permis d'avoir des échanges particulièrement francs.

Tout d'abord nous avons déclaré qu'il était hors de question de soutenir ou de provoquer nous-même toute ingérence dans les affaires étudiantes aussi bien que nationales de la Pologne.

Dans le communiqué commun concluant nos discussions, l'UNEF et la SZSP déclaraient leur certitude que le peuple polonais trouvera la solution de ses problèmes.

Dans le même temps où la SZSP nous assurait qu'elle était disposée à nous transmettre toutes les informations sur les développements de la vie sociale de son pays, nous avons déclaré notre volonté de prendre contact avec les futures nouvelles organisations étudiantes polonaises.

A l'occasion du XIII^e Congrès de l'Union Internationale des Etudiants (Nov.1980), nous avons déclaré lors de notre discours devant l'ensemble du Congrès que "nous suivions avec sympathie les nouveaux développements de la démocratie en Pologne".

A partir de la fin du mois de Septembre, se sont créées de nombreuses nouvelles organisations étudiantes dont la plus importante est certainement le NZS (Association Indépendante des Etudiants).

A plusieurs occasions durant l'année universitaire, des contacts ont été pris avec le NZS permettant d'approfondir la connaissance de cette organisation. A la suite de son Congrès constitutif une délégation de l'UNEF a rencontré le porte-parole de le NZS le 14 Mai dernier. Lors de la même visite en Pologne, nous avons rencontré des représentants du Syndicat Solidarnosc (Solidarité).

Chacun sait que Solidarité regroupe la majorité des travailleurs polonais -environ 8 millions- Solidarité considère que les anciens syndicats n'avaient pas une orientation de défense des intérêts des travailleurs.

Dans le même temps où elle se définit comme un syndicat autonome, indépendant, elle se considère comme un mouvement social. En effet, Solidarité constate que non seulement les anciens syndicats, mais également les organisations de masse des femmes, des consommateurs... ne sont pas représentatifs ce qui l'amène à jouer tous ces rôles à la fois.

Quitte à considérer qu'elle abandonnera ces tâches lorsque ces dernières organisations auront été renouées. Dans la période actuelle, Solidarité discute avec le gouvernement les questions de la censure, des prisonniers politiques. Dans le même temps, ont lieu les élections des directions régionales de Solidarité ainsi que la mise en place d'une structure confédérale. Enfin, après l'enregistrement de Solidarité rurale, se constitue un syndicat Solidarité artisans. A la fin des discussions, il a été convenu qu'une prochaine délégation de l'UNEF rencontrerait la direction nationale de Solidarité.

Si les travailleurs possèdent une organisation syndicale regroupant l'immense majorité (à côté d'autres syndicats "de branche" ou "autonomes") il n'en est pas de même chez les étudiants.

La SZSP qui existe depuis 1974 sous cette forme se considère comme l'organisation "réunissant des étudiants d'approches philosophiques différentes autour de l'idée du socialisme". Elle a la volonté d'exprimer les besoins des étudiants et de lutter pour leur satisfaction. Elle organise de nombreuses activités politiques, syndicales, culturelles. Elle dispose d'un grand service touristique ouvert à tous les étudiants. Elle débat des questions pédagogiques, des conditions de vie des étudiants... Elle organise également des activités sportives, de loisirs, etc...

Dans le domaine international, elle est membre du Secrétariat de l'UIE, responsable du département de la Paix et du Désarmement.

Au niveau européen, elle participe aux rencontres annuelles des Unions Nationales des Etudiants d'Europe. Depuis quelques mois elle participe avec l'UNEF à la préparation d'une charte européenne des droits des étudiants.

En Décembre dernier, elle a tenu son Congrès. Cela a été l'occasion de prendre en compte les aspirations des étudiants, d'adopter une attitude "critique et constructive" vis-à-vis des autorités, de faire des propositions pour la démocratie à l'Université et de rajouter profondément sa direction. Elle a proposé aux autres organisations étudiantes et notamment au NZS de collaborer dans tous les domaines de la vie étudiante.

Le NZS qui a tenu son Congrès en Avril dernier se considère comme l'un des fruits du mouvement commencé à GDANSK, même si elle refuse d'être assimilée à Solidarité. Lors des entretiens que nous avons eus, leur porte-parole a expliqué qu'avant Août 1980, existaient d'autres organisations. En effet, pour protester contre les mesures administratives et parfois les violences qui frappaient les opposants, se sont constitués les SKS.

- Leur rôle était de publier et de faire circuler les livres interdits par le pouvoir, de dénoncer toutes les injustices et d'organiser la solidarité avec les personnes injustement emprisonnées. Comptant peu de membres, ils se considéraient néanmoins entourés de nombreux sympathisants

Lors de leur Congrès les NZS ont adopté une structure fédérale sur la base de laquelle elles continuent de se constituer. Elles ont élu une direction nationale. Elles entretiennent des relations plus institutionnelles que la SZSP avec Solidarité. Actuellement leur propre organisation est leur première tâche en même temps qu'un travail de propagande contre la censure, les emprisonnements politiques, pour le droit des étudiants de voyager librement à l'étranger, etc...

Dans le même temps où nous avons déclaré à la SZSP que nous souhaitons poursuivre les bonnes relations que nous avons, des relations officielles ont été établies entre l'UNEF et le NZS.

L'UNEF a invité le NZS à la visiter à Paris dès que possible.

Notre attitude a été conforme à notre orientation. Attachés au développement de la coopération, nous refusons tout ostracisme. Attachés à la démocratie, nous suivons avec intérêt ce qui se passe en Pologne. Dans le même temps, nous refusons toute ingérence, attachés à ce que les étudiants comme tous les polonais règlent eux-mêmes leurs problèmes.



SECONDS CYCLES

HABILITATIONS ?

C'est le moment de l'examen pour le CNESER de toutes les demandes d'habilitation pour l'année 1981-1982 ; en voici le compte-rendu par nos élus UNEF au CNESER.

D'une manière générale, sauf pour LEA et LVE, peu d'enseignements tombaient à expiration cette année.

Rappelons quelle est la procédure : les Universités présentent leurs demandes au ministère qui les fait examiner suivant chaque matière par des experts. Eventuellement, pour compléments d'information, ces experts réclament des navettes entre le ministère et l'Université. Cette année, très peu de navettes ont été faites, le ministère tenant à les restreindre, ce qui pose le problème dans de nombreux cas de dossiers incomplets.

Ensuite, les différents experts se réunissent dans le cadre d'un groupe d'étude qui décide de l'avis à donner à la demande d'habilitation, suivant les critères suivants : taux d'encadrement par le corps enseignant, débouchés, flux d'étudiants, existence du même enseignement dans la région, coût en heures complémentaires, conformité aux maquettes etc...

Puis, la section permanente du CNESER est appelée à voter sur chaque habilitation. Dans cette section, seuls les trois élus UNEF représentent les étudiants et se battent avec les cinq élus du SNESup, l' élu du SGEN-CFDT et ceux de la CGT et de la FEN.

Finalement, après consultation du CNESER, c'est au ministre de l'éducation nationale que revient la décision définitive sur l'habilitation.

» LEA : Ce sont toutes les habilitations de licence et maîtrise qui sont soumises à l'habilitation cette année, et ce suivant les nouvelles maquettes. Rappelons qu'en plus de fixer précisément les différents volumes horaires pour chaque matière, d'imposer matières obligatoires et à option, les nouvelles maquettes obligent les Universités au choix entre deux mentions au niveau de la maîtrise ("affaires et commerce" ou "traduction spécialisée") et à la spécification des langues retenues.

Dans le cadre de la discussion, l'aspect des matières d'application fut largement soulevé, notamment sur les questions de leur objectif (sensibilisation générale ou apprentissage concret ? - même le ministère est vague...) et du nombre de postes d'enseignants créés spécifiquement (aucun depuis la création de LEA !). Il est à noter que la section permanente a voté positivement le vœu du report de l'application des nouvelles maquettes à un an, témoignant ainsi des difficultés rencontrées par les UFR.

*1 - Sont proposées à la réhabilitation sans aucun problème au niveau du contenu de l'encadrement, du flux d'étudiants par les experts :

. la licence et la maîtrise à Aix-Marseille I (sauf pour le turc), à Bordeaux III (sauf pour le tchèque), à Chambéry, à Clermont-Ferrand II (sauf pour le portugais), à Dijon, à Grenoble III (sauf pour le portugais), à Lille III (sauf pour l'arabe et le néerlandais), à Lyon II, à Lyon III, à Nice, à Paris III, Paris IV, à Paris VII (sauf pour l'espagnol et l'allemand), à Paris X, à Rennes II, à Strasbourg, à Toulouse II, à Tours et à Valenciennes.

. la licence à Amiens (sauf pour le russe), à Limoges, à Nantes (sauf pour l'italien), à Paris XII, à Pau, à Saint-Etienne et à Poitiers.

*2 - De la même façon, le groupe d'étude technique propose sans problème la création de :

. la licence et la maîtrise de Montpellier III (pour une seule mention et sauf pour le russe) et d'Avignon,

. la licence d'Angers, de Besançon (sauf pour le Russe), de Caen, du Mans, et de Rouen,

. la maîtrise de Limoges.

*3 - Pour les habilitations suivantes, des problèmes ont été soulevés par les experts qui leur ont accordé des avis défavorables ; néanmoins, après discussion, la section permanente a obtenu un vote en faveur du maintien ou de la création :

Pour des questions d'encadrement insuffisant :

. la licence et la maîtrise d'Orléans (plus proximité Paris), de Paris VIII,

. la licence de Reims, de Rouen,

. la maîtrise de Saint-Etienne (plus proximité Lyon), de Nantes,

Pour des questions de contenu pédagogique :

. la maîtrise de Poitiers.

Pour des questions de flux d'étudiants (expliqué par le fait de petites Universités) :

. la licence de Perpignan,

. la maîtrise de Pau, de Paris XII, de Metz.

*4 - Les habilitations suivantes n'ont pas obtenu de vote positif de la section permanente :

Pour des questions d'encadrement insuffisant :

. la licence et la maîtrise de Bordeaux II,

. la maîtrise de Caen.

Il est à noter dans ce dernier paragraphe que seule la licence de Bordeaux II correspond à une suppression, les autres étant des demandes de création.

Néanmoins, le critère principal retenu par le ministère et les experts est fondé sur le nombre de postes d'enseignants, particulièrement ceux de rang A.

Or, chaque année, c'est à très peu de créations qu'on assiste. Le problème se retrouve également au niveau des langues vivantes étrangères, également examinées au CNESER.

» L.V.E. : Le problème du sous-encadrement est apparu en LVE comme essentiel ; le ministère a toujours pris prétexte de la règle imposée en théorie en DEUG d'1/4 T.D., 3/4 cours magistraux pour ne pas créer de postes.

Voilà, par matières, là où sont apparus les manques les plus criants, dépassant les seuils limites du ministère pour valider le diplôme.

Anglais : Amiens, Angers, Limoges, Lyon III, Metz, Mulhouse, Perpignan, Saint-Etienne.

Allemand : Brest, Clermont-F. II, Le Mans, Poitiers, Limoges, Lyon III, Mulhouse, Nantes, Tours, Orléans, Rennes II, Nice, Paris XIII, Saint-Etienne.

Espagnol : Dijon, Limoges, Nancy II, Orléans, Pau, Strasbourg II, Saint-Etienne.

Italien : Besançon, Bordeaux III, Clermont-F. II, Dijon, Poitiers, Lille, Nancy II, Toulouse, Nice, Paris III, Paris VIII, Paris X.

Portugais Aix-Marseille I, Bordeaux III, Lyon II, Montpellier III, Paris III, Paris IV, Paris VIII, Rennes II;

Arabe : Bordeaux III, Lyon III, Paris III, Paris IV, Paris VII, Toulouse.

Russe : Bordeaux III, Caen, Clermont-F. II, Nancy II, Paris III, Rennes II, Strasbourg I, Toulouse.

Chinois : Aix-Marseille I, Lyon III, Paris III, Paris VIII.

Comme on le voit, peu d'Universités sont épargnées !

C'est ainsi que les diplômés suivants rencontrent des problèmes :

- dans leur habilitation : la licence et la maîtrise de portugais à Bordeaux III, à Paris VIII,
 - la licence et la maîtrise d'espagnol à Dijon, la maîtrise d'espagnol à Limoges,
 - la licence d'Italien à Saint-Etienne,
 - la maîtrise de russe à Nancy II.
- dans leur création : la licence et la maîtrise d'italien à Besançon, la maîtrise d'italien à Toulouse II,
 - la licence et la maîtrise d'anglais à Chambéry,
 - la licence et la maîtrise d'allemand à Paris XIII,
 - la maîtrise d'allemand à Brest, à Orléans,
 - la licence de portugais à Lyon II,
 - la licence d'espagnol à Reims, à Orléans,
 - la licence d'arabe à Toulouse II.

Au niveau des maquettes, les nouvelles permettant la constitution des habilitations suivant les anciennes, l'examen de toutes les demandes se fit indifféremment suivant la maquette retenue.

>> Psychologie : là-aussi, le problème essentiel est le faible nombre d'enseignants de rang A et B.

A Amiens, Besançon, Lyon II, Paris VIII, Paris X, Paris XIII, Poitiers, Rennes II, Strasbourg II, Toulouse II, le taux d'encadrement est si faible qu'il permet à peine le fonctionnement de second cycle, voire le remet en cause comme à Amiens ou à Besançon.

>> M.S.T. : La plupart des habilitations de MST expirant en Juin 82, toutes celles qui étaient demandées cette année à la réhabilitation sont proposées à la reconduction pour un an, pour aboutir à une concertation d'ensemble sur les MST en 1982. Par contre, très peu de créations ont passé le barrage des groupes d'étude technique

Voilà les premiers comptes-rendus qu'on peut tirer de ces réunions du CNESER.

L'aspect essentiel apparu tout au long des séances est le problème posé par les non-créations de postes d'enseignants depuis plusieurs années. Si cela rejaillit sur nos habilitations, cela conditionne également la qualité de nos formations, où les I.D. sont souvent sacrifiées aux cours magistraux, où les enseignements de soutien sont quasi-inexistants. Aussi, avançons largement, en convergence avec les enseignants, la revendication d'un bon encadrement pour une formation de qualité.

C'est avec les représentants d'Alice SAUNIER SEITE que se sont tenues les séances du CNESER.

Pour tenir compte de la situation nouvelle, l'UNEF fait trois propositions pour permettre la défense des formations Universitaires:

I Que toutes les demandes acceptées par le CNESER cette année soient habilitées.

II Que pour les Universités qui n'avaient pas fait certaines demandes de renouvellement ou des demandes nouvelles, la possibilité d'en redéposer soit ouverte jusqu'à fin Juin.

III Que les demandes acceptées, l'année dernière par le CNESER et refusées par SAUNIER SEITE soient habilitées pour cette année.

P.S. POUR TOUTE INFORMATION CONCERNANT LES AUTRES HABILITATIONS, CONTACTE Anne Marie LAURENT.

